

Un Candidat et son Suppléant vous apportent une RÉNOVATION dans l'Aisne,

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS, vous choisirez pour vous représenter à l'Assemblée Nationale :

Henri CRÊPIN

Vice-Président de la Fédération de l'Aisne
du MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE (M.R.P.)

Membre du Comité d'Expansion Economique de l'Aisne et de la Commission « Aménagement rural »
à la Chambre d'Agriculture de l'Aisne
Ancien Conseiller juridique à l'OTAN
Notaire à Coucy-le-Château - Délégué cantonal des Associations Familiales
Officier de Réserve du Génie - Ancien Combattant à la Division Leclerc et d'Indochine
Combattant volontaire de la Résistance et membre de l'Association des Français Libres
Médaille de la Reconnaissance française

Suppléant : **Julien BÉAL**
conseiller municipal de Chauny

QUI SOMMES-NOUS ?

Soutenus par une EQUIPE REGIONALE d'Elus municipaux, de responsables des milieux syndicaux et familiaux d'origines diverses, salariés de l'agriculture et de l'industrie, artisans, commerçants, cultivateurs, techniciens, fonctionnaires, professions libérales,

— unis par le même idéal de travail et de progrès social.

NOTRE BUT :

— Augmentation du pouvoir d'achat des Français en développant de toute urgence notre zone d'expansion régionale, notamment pour pouvoir satisfaire la demande d'emploi des jeunes générations qui vont déferler à partir de 1965 ;

— Equipement de la circonscription (notamment voies de communications (la R.N. 37 et la N. 38 en ont grand besoin) - Raccordement à l'autoroute Paris-Lille ;

Appui total au projet Axel (autoroute Paris-Cologne, par l'Aisne) ;

— Aide au développement rural et urbain par une meilleure coordination des besoins et des investissements (abattoir intercommunal de Chauny, Tergnier, La Fère) ;

— Revalorisation des produits agricoles en aidant les adaptations souhaitables dans les industries annexes de l'agriculture et des cultures fruitières et maraîchères (conserveries, conditionnement). Notre « Vallée d'Or » doit renaître.

— Associer l'Armée aux tâches de rénovation de notre pays ;

— Développement du Tourisme (comprenant la zone pittoresque Blérancourt, Coucy, forêt de Saint-Gobain, Folembray, musée de La Fère, avec rattachement à un bureau du Tourisme à Chauny) ;

— Un grand souci de notre époque : la contribution à apporter aux Vieux Travailleurs salariés, qui doit être augmentée avec le coût de la vie ;

— Objectif toujours primordial : LE LOGEMENT aussi bien rural qu'urbain, poursuivre la politique entreprise dans ce domaine par les organismes dévoués, notamment le Crédit Immobilier et les H.L.M., les aider et les stimuler ;

— Prévoir également un secteur locatif de la construction pour ceux dont les revenus sont trop faibles pour accéder à la propriété ;

— La politique sociale restera notre objectif, avec l'équipement sanitaire (hôpitaux), l'aide sociale, le problème des rapatriés d'Algérie ;

— Politique de la Jeunesse : AUGMENTATION indispensable des CREDITS A L'ENSEIGNEMENT et aux LOCAUX SCOLAIRES - Développement de l'enseignement technique, adapté aux besoins de notre région - Aide aux mouvements de jeunesse, aux organisations sportives, centres régionaux de culture.

Le député ne doit pas être l'intermédiaire qui prétend tout faire ou tout régenter, il doit coordonner, être l'homme du dialogue entre les différents syndicats professionnels et agricoles, et les collectivités locales.

SON BUT est celui de la promotion humaine et interne à la circonscription aux différents échelons des activités régionales, où souvent des intérêts contradictoires s'affrontent et se désolidarisent du BIEN COMMUN.

NOTRE CONCEPTION DU TRAVAIL EN EQUIPE

Il n'est plus question, au XXe siècle, de présenter un candidat député comme l'émanation d'un comité électoral restreint pour le reléguer — une fois élu — dans une tour d'ivoire — sans contact avec ses électeurs. C'est ce que nous avons déploré avec M. CATALIFAUD (à Coucy-le-Château, nous attendons des permis de construire depuis QUATRE ANS — Son rôle aurait pu être efficace dans ce domaine...).

Notre conception du travail en groupe est basée sur l'enquête locale ou régionale et les besoins à satisfaire suivant la population, ses activités et son évolution en fonction des générations en présence.

M. CREPIN, après les élections, sera secondé par un secrétaire spécialiste des questions urbaines et syndicales, et un secrétaire spécialiste des questions rurales et agricoles, afin de coordonner les besoins de tous.

Pas de reproches... Encore une candidature de plus, puisque notre candidat Henri CREPIN était intervenu personnellement à l'Elysée en juillet 1961, dans l'espoir qu'une orientation serait poursuivie par le chef de l'État pour éviter ces candidatures trop nombreuses qui divisent et dressent les Français les uns contre les autres... Hélas, le conflit algérien n'a pas permis de choisir une telle orientation, souhaitons que la nouvelle législature nous permettra de travailler dans ce but, avec le concours de vous tous, Electeurs et Electrices de l'Aisne.

PRISE DE POSITION : Nous ne sommes pas des IN-CON-DI-TION-NELS...

Le général de Gaulle a eu pour tâche d'apporter, avec M. JOXE, une orientation à la solution du problème algérien (ils ne sont ni l'un ni l'autre au parti U.N.R.). Le chef de l'Etat n'aime pas les caractères faibles ni les « béni-oui-oui » ; il l'a prouvé en demandant à M. Michel Debré (U.N.R.) de démissionner du Gouvernement, le 12 avril 1962.

Une action parallèle s'est manifestée au cours de la dernière législature entre le général de Gaulle et le M.R.P. sur l'évolution de la politique algérienne dans le but de sauver la République et la conception de vie des Françaises et des Français pour leur démocratie. Il y eut par contre des divergences de conception assez nette en matière de politique agricole, européenne, d'aménagement régional et social.

Ceci n'empêche pas de vouloir travailler en collaboration, à condition de prendre conscience des problèmes d'économies régionales et de ne pas vouloir imposer ses vues par des moyens technocratiques d'administration et de gestion. Un exécutif fort : d'accord, à condition que le peuple soit bien « informé » et non pas « conditionné », voire « intoxiqué » par les moyens de propagandes, alimentés par les « fonds secrets de l'Etat » ; à partir de ce moment, il n'y a plus égalité de moyen d'expression ; il faut que les citoyens soient représentés convenablement. La Constitution de 1958 ne doit pas être violée ; elle devrait évoluer vers un régime présidentiel plus équilibré entre les différents pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire).

Henri CREPIN a exposé tous ses faits dans son livre « L'OPINION DEVANT LES REALITES », publié au début de 1962, IL N'A PAS A SE RETRACTER !

FRANÇAISES, FRANÇAIS, voici

CE QUE LE GÉNÉRAL DE GAULLE PENSE D'HENRI CRÉPIN, votre candidat

après la suggestion du regroupement des forces vives de la Nation, dans un IVe Plan démocratique :

« Le souhait exprimé dans votre lettre est tout à votre honneur » (lettre du 11 juillet 1961 N° 21973 S.P.),

après la publication de « L'OPINION DEVANT LES REALITES ».

« Le Président de la République m'a chargé de vous remercier, à l'occasion de sa visite à Strasbourg et de lui avoir réservé la primeur de votre travail » (lettre du 7 décembre 1961, N° 36.199 S.P.).

« Je prends bonne note du souhait que vous exprimez pour le voyage du Président de la République dans le département de l'Aisne » (lettre 01.650 du 18 janvier 1962, S.P.).

Henri CREPIN n'a jamais été un parlementaire de la IIIe ou de la IVe République, vous le connaissez et votre confiance ne sera pas déçue, sa position pour envisager l'avenir avec plus d'espérance, la voici :

oui à une 5e REPUBLIQUE RÉNOVÉE, démocratique et non totalitaire, orientée vers l'avenir avec des hommes nouveaux, en demandant instamment au général de Gaulle de s'appuyer sur les forces vives de la Nation et non pas sur des aventuriers et des arrivistes...

non à MM. DEBRÉ et CATALIFAUD (U.N.R.), non à M. Pompidou, détaché provisoirement de la Banque, non à la régression sociale, non à l'architecte Pouillon et aux scandales de la construction.

En conséquence : pas de désistement pour l'U.N.R.



Suppléant éventuel :

Julien BÉAL

Membre du M.R.P.

Conseiller Municipal de Chauny

Ingénieur chimiste à Chauny

Ingénieur des Industries Agricoles

Ancien Combattant 1939-1945

Membre de la Confédération Générale des Cadres (C.G.C.)

Médaille du Travail

IMP RASPAIL AISNE NOUVELLE ST-QUENTIN

Vu : le candidat.